



Maître d'œuvre liquidation judiciaire

Par mily

Bonjour,

La construction de ma maison a commencée en octobre 2021, tous les corps de métier sont intervenus. Il me reste à faire la réception de mon chantier, le maître d'œuvre devait faire le test étanchéité, me donner les certificats RT2012, me donner les attestations d'assurances des entreprises intervenus (2127 ? payé).

Toutes les entreprises intervenues sur mon chantier sont en liquidation judiciaire, sauf celle des menuiseries extérieures. Il me manque de la laine de verre soufflée dans les combles, les portes intérieures devaient être changées. Il y a du jour en haut et en bas de la porte d'entrée.

Je ne sais pas comment faire avec tout ça, j'habite dans ma maison depuis octobre 2023. Pouvez-vous me donner des conseils. Vers qui me diriger etc ? Merci